

Insee flash

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 140 - Janvier 2012



Recensement de la population 2009

La périurbanisation s'accélère

Au 1^{er} janvier 2009, la Champagne-Ardenne compte 1 337 953 habitants, en très légère baisse par rapport à 1999. Dans chacun des départements, le phénomène de périurbanisation est à l'œuvre, avec en résultante un gain de population dans les espaces périphériques et une baisse de population dans les pôles, baisse plus ou moins marquée selon l'attractivité du département.

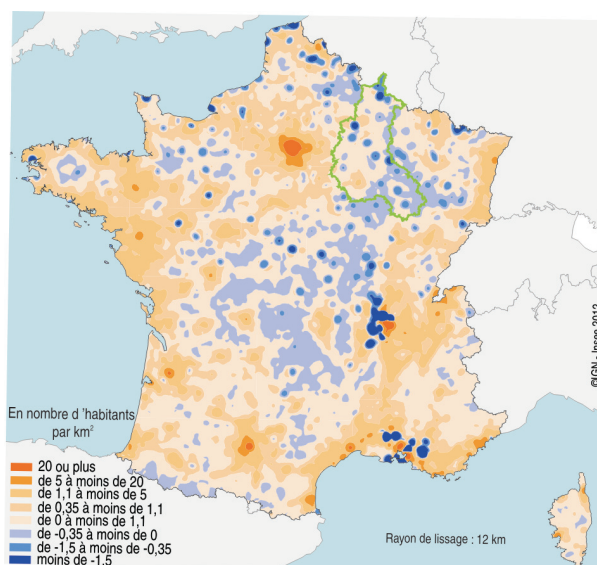
Dans la Marne, en raison de la position excentrée du pôle rémois, le phénomène de périurbanisation, soutenu dans les communes ardennaises et axonaises, pèse sur l'évolution démographique du département. Dans l'Aube, au contraire des autres grands pôles de la région, Troyes joue un rôle moteur dans la croissance démographique du département, croissance soutenue par des arrivées importantes de Franciliens. En Haute-Marne, le déclin démographique conjugué au phénomène de périurbanisation affaiblit les villes et pourrait à terme fragiliser la trame urbaine du département. Les Ardennes, en raison d'un contexte économique dégradé, connaissent un fort déficit d'attractivité qui pénalise aussi fortement la croissance des grands pôles.

Au 1^{er} janvier 2009, 1 337 953 habitants résident en Champagne-Ardenne, soit 4 249 personnes de moins qu'en 1999. Après avoir atteint son maximum en 1990, la population champardennaise continue de diminuer entre 1999 et 2009 (-425 personnes

par an) mais à un rythme plus lent qu'entre 1990 et 1999 (-627 personnes par an). Au cours de la période 1999-2009, la Champagne-Ardenne perd ainsi chaque année en moyenne 0,03 % de ses habitants, pendant qu'au niveau national la population augmente annuellement de 0,65 % pour atteindre 62,5 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2009. En 1990, la Champagne-Ardenne représentait 2,4 % de la population de France métropolitaine, elle en représente 2,1 % aujourd'hui.

Depuis le milieu des années 1990, l'excédent des naissances sur les décès ne compense plus le déficit des arrivées sur les départs. Conséquence du vieillissement de la population amplifié par les migra-

Variation annuelle moyenne de densité lissée de population entre 1999 et 2009



Source : Insee, recensements de la population ; rayon de lissage 12 km

www.insee.fr

tions fortement déficitaires pour les classes d'âge des 20 à 40 ans, la contribution du solde naturel au gain de population est de moins en moins élevée: au cours de la période 1999-2009 : elle est de 0,29 %, moitié moins qu'entre 1975 et 1982. Ce taux, bien qu'inférieur au taux moyen national (0,41 %), place la Champagne-Ardenne au 9^e rang des régions françaises ; l'Auvergne et le Limousin ferment le classement avec des soldes naturels négatifs.

Depuis la fin des années 60, la région souffre d'un déficit apparent des arrivées de population sur les départs. Entre 1999 et 2009, le déficit migratoire contribue en moyenne annuelle pour -0,32 % à l'évolution démographique régionale, taux le plus dégradé des régions françaises après celui du Nord-Pas-de-Calais. De façon générale, les régions d'un grand quart nord-est sont pénalisées par un déficit migratoire élevé, avec pour conséquence des évolutions démographiques très faibles au regard de la moyenne nationale : Nord-Pas-de-Calais (+0,09 %), Lorraine (+0,17 %), Bourgogne (+0,20 %).

Enfermée par des régions peu attractives, excepté l'Île-de-France, la Champagne-Ardenne accueille aussi sur son territoire une zone importante de faible densité - moins de 30 habitants par km² - située dans la « diagonale du vide », laquelle connaît dans ses parties centrale et septentrionale une tendance à la désertification.

Un territoire de faibles densités

En occupant 4,7 % de la superficie du territoire national et en regroupant 2,1 % de la population française, la Champagne-Ardenne affiche, en 2009, une densité de population moyenne de 52 hab./km², contre 95 hab./km² en France de pro-

vince ou encore 115 hab./km² en France métropolitaine. Elle se maintient, de ce point de vue, au 18^e rang des régions, devant la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin et la Corse. Sur les 1 949 communes de Champagne-Ardenne, 1 320 présentent une densité de moins de 30 habitants par km² ; dans 468 d'entre elles, la densité est même inférieure à 10 hab./km². Après la Corse et le Limousin, la Champagne-Ardenne est la région française où le poids des communes de faible ou très faible densité est le plus élevé avec 68 % des communes concernées, contre 41 % au niveau national. Au contraire, les 172 communes champardennaises de densité supérieure à 300 habitants/km² pèsent pour 9 % dans l'ensemble des communes de la région, contre 20 % au niveau national.

Moins densément peuplées, les communes sont aussi plus petites : elles comptent, en moyenne en 2009, 686 habitants contre 1 437 habitants en France de province et 1 708 en France métropolitaine. La région regroupe 1 949 communes, soit 5,3 % des 36 568 communes de France métropolitaine.

Le phénomène de périurbanisation se confirme

Sur les 1 949 communes de Champagne-Ardenne, les deux tiers gagnent des habitants ou restent stables. Ces 1 268 communes en croissance démographique ne rassemblent toutefois que 43 % de la population régionale.

Dans la strate des petites communes de moins de 2 000 habitants, les deux tiers aussi gagnent des habitants. Dans la strate des plus grandes, les proportions s'inversent : 54 des 80 communes de Champagne-Ardenne d'au moins 2 000 habi-

Évolution de la population des communes de Champagne-Ardenne entre 1999 et 2009 selon leur type d'espace

			2009		Taux de variation annuel moyen en %		
			population	nombre de communes	1999-2009	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sur les sorties
Unités : nombre et %							
Espace des grandes aires urbaines	893 568	898 903	900 133	765	0,01	0,42	-0,41
grandes aires urbaines	832 827	838 097	836 474	634	-0,02	0,44	-0,46
<i>grands pôles urbains</i>	597 750	598 388	575 939	60	-0,38	0,45	-0,83
<i>couronnes des grands pôles urbains</i>	235 077	239 709	260 535	574	0,84	0,41	0,43
communes multipolarisées des grandes aires urbaines	60 741	60 806	63 659	131	0,46	0,19	0,27
Espace des autres aires	206 183	200 011	189 008	202	-0,56	0,09	-0,65
moyennes aires	83 958	81 330	77 240	113	-0,51	0,19	-0,70
<i>moyens pôles</i>	58 832	57 069	51 739	12	-0,98	0,21	-1,19
<i>couronnes des moyens pôles</i>	25 126	24 261	25 501	101	0,50	0,13	0,37
petites aires	122 225	118 681	111 768	89	-0,60	0,02	-0,62
<i>petits pôles</i>	110 659	107 242	100 028	35	-0,69	0,02	-0,71
<i>couronnes des petits pôles</i>	11 566	11 439	11 740	54	0,26	0,02	0,24
Autres espaces	248 097	243 288	248 812	982	0,22	-0,03	0,25
autres communes multipolarisées	134 084	133 978	140 620	548	0,49	0,03	0,46
communes isolées hors influence des pôles	114 013	109 310	108 192	434	-0,10	-0,11	0,01
Champagne-Ardenne	1 347 848	1 342 202	1 337 953	1949	-0,03	0,29	-0,32

Sources : Insee, recensements de la population et état civil

tants connaissent une baisse de population. En particulier sur les 14 communes de plus de 10 000 habitants, seulement quatre sont en croissance démographique : Tinqueux dans la Marne, Troyes, Sainte-Savine et Saint-André-les-Vergers dans l'Aube.

Pour les plus petites communes, le sens des évolutions démographiques et leur intensité s'expliquent davantage par leur proximité avec des grandes villes que par leur taille. Depuis les années 70, cherchant à concilier lieu de vie et lieu de travail sous contrainte de budget, les ménages s'éloignent de leur commune de travail pour acquérir un logement dans des territoires où le coût du foncier est moins élevé et où le cadre de vie est plus vert. Ainsi, les petites communes les plus proches des grands pôles urbains connaissent les plus fortes croissances démographiques.

Dans les couronnes périurbaines des huit grands pôles urbains de Champagne-Ardenne, la population augmente en moyenne chaque année de 0,84 % en raison d'un accroissement naturel très favorable (+0,41 % en contribution) et surtout d'un solde migratoire apparent largement excédentaire (+0,43 % en contribution). Ces apports migratoires sont alimentés par des populations originaires des grandes villes, dont la croissance démographique se trouve pénalisée. Ainsi, l'espace des grands pôles urbains perd en moyenne chaque année 0,38 % de sa population, malgré un excédent naturel très élevé. Ces résultats confortent le phénomène de périurbanisation déjà observé au cours des années précédentes. Dans les huit grandes aires, circonscrites aux limites administratives régionales, la croissance démographique des couronnes compense tout juste la baisse des pôles.

Dans les quatre moyens pôles, la baisse démographique est encore plus sensible (-0,98 % par an en moyenne) que dans les

grands pôles, avec notamment de très fortes diminutions dans le moyen pôle de Langres (-1,4 %) ou de Vitry-le-François (-1,50 %). Dans les moyens pôles, la dynamique naturelle est moins soutenue que dans les grands pôles et le déficit migratoire particulièrement élevé (-1,19 % en contribution). Seulement une partie des migrations au départ d'un pôle moyen vient alimenter la croissance des couronnes : au total dans les moyennes aires - espace des moyens pôles et leur couronne -, la population diminue en moyenne annuelle de 0,51 %.

Dans les petites aires, globalement en baisse démographique importante (-0,60 % en moyenne annuelle), le constat est proche avec une forte baisse de population dans les petits pôles, notamment dans ceux de Revin (-2,1 % par an), Bar-sur-Aube (-1,6 %) ou encore Fumay (-1,4 %), loin d'être compensée par la croissance des couronnes.

La baisse légère de la population régionale entre 1999 et 2009 masque des réalités départementales très contrastées. Les Ardennes et la Haute-Marne perdent des habitants comme sept autres départements de France métropolitaine. L'Aube en gagne alors que la population de la Marne se stabilise.

Évolution de la population entre 1990 et 2009 de la région et de ses départements

	Population			Densité en 2009 (hab./km²)	Taux de variation annuel moyen (%)		
	1990	1999	2009		1999-2009	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent des entrées sur les sorties
<i>Unités : nombre et %</i>							
France	58 040 659	60 151 239	64 304 500	102	0,67%	0,43%	0,24%
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 465 709	115	0,65%	0,41%	0,24%
France de province	45 954 601	47 569 552	50 737 469	95	0,65%	0,29%	0,36%
Champagne-Ardenne	1 347 848	1 342 202	1 337 953	52	-0,03%	0,29%	-0,32%
Ardennes	296 357	290 124	283 296	54	-0,24%	0,26%	-0,50%
Aube	289 207	292 099	303 298	51	0,38%	0,24%	0,14%
Marne	558 217	565 153	566 145	69	0,02%	0,41%	-0,39%
Haute-Marne	204 067	194 826	185 214	30	-0,50%	0,07%	-0,57%

Sources : Insee, recensements de la population et état civil



>> Pour en savoir plus

« [Bilan démographique 2011](#) - La fécondité reste élevée », Insee première n° 1385, janvier 2012.

[Recensement de la population : Publication des populations légales des communes françaises](#), Insee, décembre 2011.

« [Recensement de la population](#) - Populations légales 2009 : 1 337 953 Champardennais au 1^{er} janvier 2009 », Insee Champagne-Ardenne, janvier 2012.

« [Les zonages en unités urbaines et en aires urbaines 2010](#) - Des pôles très denses, des couronnes d'influence très rurales », Insee flash n° 138, octobre 2011.

« [La population des territoires de Champagne-Ardenne au 1er janvier 2009](#) », Insee dossier n° 35, janvier 2012

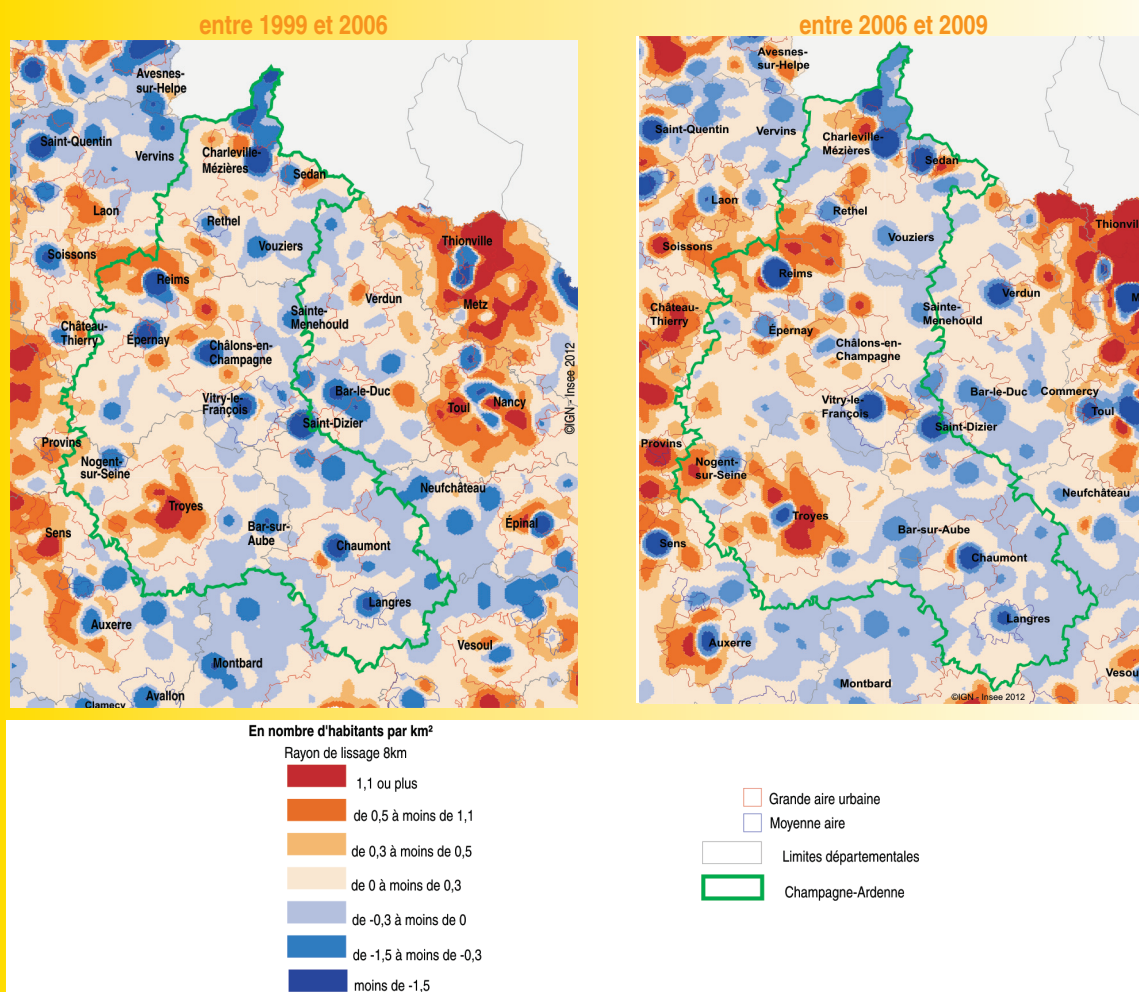
>> Au cours de la période récente, le phénomène de périurbanisation semble prendre de l'ampleur

Au cours des années les plus récentes, le phénomène de périurbanisation semble s'intensifier dans plusieurs territoires. Dans les couronnes des grands pôles urbains de Reims, Épernay, Charleville-Mézières, et Troyes, les dynamiques démographiques semblent encore plus marquées entre 2006 et 2009 qu'entre 1999 et 2006. Dans la couronne du pôle rémois, la périurbanisation s'accroîtrait en direction de Reims. L'espace situé au nord de Reims bénéficierait d'un regain d'attractivité sur les Carolomacériens. Au nord-est de Vitry-le-François, la périurbanisation qui apparaissait peu marquée entre 1999 et 2006 prendrait de l'ampleur sur la période plus récente. Dans l'ouest de l'Aube au niveau de la Communauté de communes du Nogentais ainsi qu'au sud-ouest de la Marne dans la Communauté de communes des Portes de Champagne, la croissance démographique semble aussi s'accroître, sous l'effet du desserrement de l'habitat francilien.

Avertissement

Un intervalle minimal de cinq ans est nécessaire pour le calcul d'une évolution de population tendancielle, autrement dit, représentative de la dynamique intrinsèque d'un territoire. Les résultats présentés ici sur les tendances qui se dessinent depuis 2006 ne pourront donc être confirmés qu'une fois disponibles les résultats du recensement 2011. En attendant, ils doivent être considérés comme une indication de nature provisoire et être utilisés et commentés avec précaution.

Variation annuelle moyenne de densité lissée de population



Source : Insee, recensements de la population

>> Pourquoi lisser une densité ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs. La série est lissée pour en dégager la tendance. Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. Elles sont lissées pour en dégager les tendances spatiales.

Comment lisser une densité ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (égal à 8 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R. Les « bords » de l'espace considéré - frontières terrestres et maritimes - font l'objet d'un traitement particulier : dans une commune proche de la mer, la population est répartie non dans le cercle, mais dans sa partie terrestre.

L'Aube : une proximité francilienne favorable à l'accroissement de population

L'Aube est peuplée au 1^{er} janvier 2009 de 303 298 habitants, en progression de 11 199 personnes depuis 1999. Après la stabilité démographique des années 1982 à 1990, la croissance retrouvée des années 1990 s'accélère entre 1999 et 2009, soutenue par un solde migratoire redevenu favorable après 1999. Elle atteint entre 1999 et 2009 une moyenne annuelle de 0,38 %, dont 0,24 % résulte d'un excédent des naissances sur les décès, et 0,14 % de l'excédent apparent des arrivées sur les départs. Le rythme de croissance démographique place l'Aube au 73^e rang du classement des départements français.

Comme pour plusieurs autres départements de la grande couronne parisienne, parmi lesquels l'Aisne, le regain d'attractivité de l'Aube a sa source principale en Île-de-France. En 2008, 7 400 nouveaux habitants aubois âgés de 5 ans ou plus déclaraient résider en Île-de-France cinq ans auparavant. Ils représentaient 30 % des arrivées dans le département. Dans le même temps, 4 700 Aubois quittaient le département pour s'installer en région parisienne. Aussi, au jeu des migrations résidentielles, l'Aube gagnait sur l'Île-de-France 2 700 per-

sonnes, dont la moitié s'expliquent par des échanges avec la Seine-et-Marne. Le solde migratoire aubois est également positif avec le reste de la région (+400 personnes), la Picardie (+300 personnes) et le Nord-Pas-de-Calais (+200). Bien qu'intenses, les mouvements migratoires avec la Bourgogne s'équilibrent à 2 600 flux dans chacun des deux sens.

Des huit grands pôles urbains de Champagne-Ardenne, seul le pôle de Troyes gagne des habitants : le mouvement naturel positif de +0,38 % par an entre 1999 et 2009 compense un déficit migratoire plus faible que dans les autres grands pôles champardennais (-0,22 % par an), en partie sans doute sous l'influence de l'Université Technologique de Troyes qui compte parmi ses 2 500 nouveaux inscrits seulement 10 % de jeunes originaires de Champagne-Ardenne.

Dans la couronne du pôle troyen, le mouvement de périurbanisation se confirme avec une croissance atteignant 1,36 % en moyenne annuelle, alimentée pour 0,96 % par les migrations apparentes. La croissance démographique du pôle couplée à celle de sa couronne permet à l'aire urbaine de Troyes de croître annuellement de +0,50 %, croissance la plus élevée des douze grandes et moyennes aires de Champagne-Ardenne.

Évolution de la population entre 1999 et 2009 des communes de l'Aube selon leur type d'espace

	1999	2009		Taux de variation annuel moyen en %		
		population	nombre de communes	1999-2009	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sur les sorties
Unités : nombre et %						
Espace des grandes aires urbaines	186 965	196 875	164	0,52	0,37	0,15
grandes aires urbaines (Troyes)	180 433	189 700	149	0,50	0,39	0,11
<i>grands pôles urbains</i>	131 255	133 407	19	0,16	0,38	-0,22
<i>couronnes des grands pôles urbains</i>	49 178	56 293	130	1,36	0,40	0,96
communes multipolarisées des grandes aires urbaines	6 532	7 175	15	0,94	-0,22	1,16
Espace des autres aires	44 067	42 311	33	-0,41	-0,01	-0,40
moyennes aires (Romilly-sur-Seine)	16 785	15 941	3	-0,51	-0,06	-0,45
<i>moyens pôles</i>	16 785	15 941	3	-0,51	-0,06	-0,45
<i>couronnes des moyens pôles</i>	///	///	///	///	///	///
petites aires (5)	27 282	26 370	30	-0,34	0,02	-0,36
<i>petits pôles</i>	23 046	22 050	8	-0,44	0,07	-0,51
<i>couronnes des petits pôles</i>	4 236	4 320	22	0,20	-0,27	0,47
Autres espaces	61 067	64 112	236	0,49	0,01	0,48
autres communes multipolarisées	39 776	42 506	155	0,67	-0,02	0,69
communes isolées hors influence des pôles	21 291	21 606	81	0,15	0,06	0,09
Aube	292 099	303 298	433	0,38	0,24	0,14
Champagne-Ardenne	1 342 202	1 337 953	1949	-0,03	0,29	-0,32

Sources : Insee, recensements de la population et état civil



La Marne : stabilité du nombre d'habitants et déplacement confirmé des ménages vers un périurbain de plus en plus éloigné

La population de la Marne se stabilise, passant de 565 153 habitants en 1999 à 566 145 au 1^{er} janvier 2009. Le ralentissement de la croissance démographique observé sur la période 1982-1999 se poursuit. La Marne gagnait, par an, 1 800 habitants entre 1982 et 1990 et 800 habitants entre 1990 et 1999 ; elle en gagne une centaine chaque année entre 1999 et 2009. L'augmentation moyenne annuelle de la population (+0,02 %) est portée par le mouvement naturel (+0,41 % par an en contribution), qui compense tout juste le déficit apparent des entrées sur les sorties (-0,39 % par an). Pourtant, en 2008, la Marne est fortement attractive sur la Picardie, les autres départements de la région et dans une moindre mesure l'Île-de-France. Elle connaît au contraire d'importants déficits au jeu des migrations avec les régions françaises les plus attractives : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Aquitaine et Pays-de-Loire.

Au contraire du grand pôle urbain troyen, la population des trois grands pôles marnais diminue. Même le pôle rémois, pourtant capitale économique régionale avec 16 % de la population de Champagne-Ardenne et 20 % des emplois, connaît une baisse démographique importante, de -0,28 % en moyenne chaque année. En accueillant le site universitaire et de nombreux établissements d'enseignement supérieur, le pôle rémois exerce une attraction importante sur son environ-

nement jusque dans le département de l'Aisne : en 2008, 17 % des résidents du pôle n'y habitaient pas cinq ans auparavant. Mais pour suivre un 3^e cycle d'études ou trouver un premier emploi adapté à leur formation et qualification, de nombreux jeunes quittent la ville pour rejoindre la région parisienne ou les grandes métropoles. Ce mouvement, couplé au phénomène de périurbanisation, se traduit par des départs massifs de l'agglomération : en 2008, les personnes ayant quitté le pôle rémois au cours des cinq années précédentes, représentaient 21 % des habitants du pôle.

La position excentrée de l'agglomération rémoise pèse sur la croissance démographique du département. En effet, avec l'accélération du phénomène de périurbanisation vers des territoires de plus en plus éloignés de la ville, le périmètre d'influence du pôle rémois déborde bien au-delà des limites du département : sur les 231 communes de la couronne périurbaine du pôle rémois, 36 sont localisées dans les Ardennes - 15 de plus qu'en 1999 - et 67 dans l'Aisne - 38 de plus qu'en 1999 -. Dans cet ensemble de 103 communes extérieures au département, la croissance démographique est particulièrement soutenue, avec un gain de 3 600 habitants entre 1999 et 2009, soit une croissance annuelle moyenne de 1,31 %. Parallèlement, la population dans la partie marnaise de la couronne (118 communes au total) gagnait 5 850 habitants mais pour un rythme de croissance inférieur (0,80 % par an).

Évolution de population entre 1999 et 2009 des communes de la Marne selon leur type d'espace

	1999	2009		Taux de variation annuel moyen en %		
		population	nombre de communes	1999-2009	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sur les sorties
Unités : nombre et %						
Espace des grandes aires urbaines	436 608	436 660	294	0,00	0,48	-0,48
grandes aires urbaines (Reims, Épernay, Châlons-en-Champagne)	408 316	407 079	235	-0,03	0,51	-0,54
<i>grands pôles urbains</i>	309 250	299 363	19	-0,32	0,52	-0,84
<i>couronnes des grands pôles urbains</i>	99 066	107 716	216	0,84	0,45	0,39
communes multipolarisées des grandes aires urbaines	28 292	29 581	59	0,45	0,11	0,34
Espace des autres aires	66 263	64 419	84	-0,28	0,16	-0,42
moyennes aires (Vitry-le-François)	34 306	32 459	62	-0,55	0,25	-0,80
<i>moyens pôles</i>	18 980	16 341	3	-1,49	0,38	-1,87
<i>couronnes des moyens pôles</i>	15 326	16 118	59	0,51	0,09	0,42
petites aires (7)	31 957	31 960	22	0,00	0,07	-0,07
<i>petits pôles</i>	28 138	27 950	7	-0,07	0,06	-0,13
<i>couronnes des petits pôles</i>	3 819	4 010	15	0,49	0,14	0,35
Autres espaces	62 282	65 066	242	0,44	0,16	0,28
autres communes multipolarisées	37 786	40 045	153	0,58	0,15	0,43
communes isolées hors influence des pôles	24 496	25 021	89	0,21	0,17	0,04
Marne	565 153	566 145	620	0,02	0,41	-0,39
Champagne-Ardenne	1 342 202	1 337 953	1949	-0,03	0,29	-0,32

Sources : Insee, recensements de la population et état civil



Les Ardennes : un contexte économique défavorable

La population des Ardennes s'établit à 283 296 habitants au 1^{er} janvier 2009. Les Ardennes sont, après la Haute-Marne, le 2^e département de France à perdre le plus d'habitants entre 1999 et 2009. Au cours de cette période, la population ardennaise recule au total de 6 828 personnes, soit à un rythme annuel moyen de -0,24 % identique à celui de la période 1982-1999. Le solde naturel contribue favorablement à l'évolution de la population (+0,26 % par an en moyenne) sans pouvoir compenser les pertes de population importantes dues au solde apparent des entrées sur les sorties (-0,50 %).

Les Ardennes présentent un déficit d'attractivité important, matérialisé par un taux d'entrée très faible : en 2008, seulement 5,4 % des Ardennais âgés d'au moins cinq ans ne résidaient pas dans le département cinq ans auparavant, contre 9,0 % dans la Marne, où le taux est le plus élevé de la région. Ce déficit peut trouver son origine dans les difficultés économiques du département. Avec 45 % des emplois salariés marchands non agricoles localisés dans l'industrie, les Ardennes

étaient fin 2001, le 5^e département le plus industrialisé de France. Son industrie, fortement spécialisée dans la métallurgie et le travail des métaux subit depuis plusieurs décennies les effets de la concurrence internationale. Avec la disparition de 7 700 emplois salariés entre 2001 et 2009, le département connaît la plus forte baisse de l'emploi salarié marchand des départements français. Fin 2009, 12,1 % de la population active était inscrite au chômage, 8^e taux le plus élevé des départements de France métropolitaine.

Comme dans l'Aube et la Marne, mais dans une moindre mesure, le phénomène de périurbanisation se traduit par un accroissement démographique dans les couronnes des deux grands pôles de Charleville-Mézières et Sedan et dans celle du moyen pôle de Reims. Parallèlement, les pôles perdent de la population : la baisse est plus marquée dans le pôle de Charleville-Mézières (-0,85 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2009). Sur les 96 communes, sièges d'une préfecture de département, Charleville-Mézières connaît l'évolution démographique la plus défavorable (-1,04 % en moyenne annuelle).

Évolution de la population entre 1999 et 2009 des communes des Ardennes selon leur type d'espace

	1999	2009		Taux de variation annuel moyen en %		
		population	nombre de communes	1999-2009	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sur les sorties
Unités : nombre et %						
Espace des grandes aires urbaines	177 336	175 054	201	-0,13	0,38	-0,51
grandes aires urbaines (Charleville-Mézières, Sedan)	153 969	150 878	159	-0,20	0,38	-0,58
<i>grands pôles urbains</i>	95 586	88 664	15	-0,75	0,35	-1,10
<i>couronnes des grqnds pôles urbains</i>	58 383	62 214	144	0,64	0,43	0,21
communes multipolarisées des grandes aires urbaines	23 367	24 176	42	0,34	0,36	-0,02
Espace des autres aires	57 623	52 957	40	-0,84	0,16	-1,00
moyennes aires (Rethel)	14 367	14 157	16	-0,15	0,32	-0,47
<i>moyens pôles</i>	10 411	9 995	3	-0,41	0,29	-0,70
<i>couronnes des moyens pôles</i>	3 956	4 162	13	0,51	0,40	0,11
petites aires (6)	43 256	38 800	24	-1,08	0,10	-1,18
<i>petits pôles</i>	40 993	36 521	12	-1,15	0,10	-1,25
<i>couronnes des petits pôles</i>	2 263	2 279	12	0,07	0,11	-0,04
Autres espaces	55 165	55 285	222	0,02	0,00	0,02
autres communes multipolarisées	27 827	28 633	127	0,29	0,05	0,24
communes isolées hors influence des pôles	27 338	26 652	95	-0,25	-0,06	-0,19
Ardennes	290 124	283 296	463	-0,24	0,26	-0,50
Champagne-Ardenne	1 342 202	1 337 953	1949	-0,03	0,29	-0,32

Sources : Insee, recensements de la population et état civil



La Haute-Marne : une trame urbaine affaiblie

La Haute-Marne est peuplée de 185 214 habitants au 1^{er} janvier 2009. Avec 9 612 résidents de moins qu'en 1999, elle est le département de France métropolitaine à perdre le plus d'habitants en dix ans : -0,50 % par an en moyenne. L'évolution naturelle de la population encore très légèrement positive (+0,07 %) est très loin de compenser l'important déficit migratoire (-0,57 %), le plus élevé des départements français. Le déclin, amorcé dans les années 1970, se poursuit sur la période récente et le solde des naissances sur les décès légèrement négatif depuis 2008 ne présage pas d'une amélioration de la situation démographique du département au cours des prochaines années.

La Haute-Marne, incluse dans la « diagonale du vide », est un département de faibles densités communales, voire très faibles : sur ses 433 communes, 350 comptent moins de 30 habitants/km², soit une part de 80 %, le double du niveau national. Seulement deux communes accueillent plus de 10 000 habitants et des deux grands pôles urbains, Saint-Dizier, le plus important, compte tout juste 30 000 habitants. En raison de l'absence de grande agglomération, les emplois tertiaires sont moins présents et l'industrie occupe au contraire une

place importante dans l'économie du département. Fin 2001, avec 41 % des emplois salariés marchands non agricoles localisés dans l'industrie, la Haute-Marne se plaçait au 12^e rang des départements les plus industrialisés de France. Aussi, comme pour les Ardennes, les dynamiques de « désindustrialisation » à l'œuvre dans les pays développés depuis plusieurs décennies ont plus qu'ailleurs affecté l'emploi du département, limitant d'autant son attractivité.

Comme dans le reste du territoire régional ou national, les villes haut-marnaises perdent de la population au profit de leurs couronnes, avec en conséquence un affaiblissement de la trame urbaine du département, qui pourrait à terme fragiliser le niveau d'équipements du département et encore accélérer sa déprise. La population des grands pôles de Chaumont et Saint-Dizier diminue respectivement de -0,98 % et -1,60 % par an entre 1999 et 2009, pendant que dans le moyen pôle de Langres, la baisse atteint -1,40 %. Des 96 communes de France métropolitaine, sièges d'une préfecture de département, Chaumont connaît après Charleville-Mézières l'évolution démographique la plus défavorable, avec une baisse de population de -1,03 % en moyenne annuelle. ■

Sandrine Rigollot, Éric Vaillant

Évolution de la population entre 1999 et 2009 des communes de la Haute-Marne selon leur type d'espace

	1999	2009		Taux de variation annuel moyen en %		
		population	nombre de communes	1999-2009	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sur les sorties
Unités : nombre et %						
Espace des grandes aires urbaines	97 994	91 544	106	-0,68	0,33	-1,01
grandes aires urbaines (Chaumont, Saint-Dizier)	95 379	88 817	91	-0,71	0,33	-1,04
grands pôles urbains	62 297	54 505	7	-1,33	0,37	-1,70
couronnes des grands pôles urbains	33 082	34 312	84	0,37	0,26	0,11
communes multipolarisées des grandes aires urbaines	2 615	2 727	15	0,42	0,41	0,01
Espace des autres aires	32 058	29 321	45	-0,89	-0,06	-0,83
moyennes aires (Langres)	15 872	14 683	32	-0,78	0,19	-0,97
moyens pôles	10 893	9 462	3	-1,40	0,26	-1,66
couronnes des moyens pôles	4 979	5 221	29	0,48	0,03	0,45
petites aires (3)	16 186	14 638	13	-1,00	-0,30	-0,70
petits pôles	15 065	13 507	8	-1,09	-0,36	-0,73
couronnes des petits pôles	1 121	1 131	5	0,09	0,51	-0,42
Autres espaces	64 774	64 349	282	-0,07	-0,29	0,22
autres communes multipolarisées	28 589	29 436	113	0,29	-0,06	0,35
communes isolées hors influence des pôles	36 185	34 913	169	-0,36	-0,46	0,10
Haute-Marne	194 826	185 214	433	-0,50	0,07	-0,57
Champagne-Ardenne	1 342 202	1 337 953	1949	-0,03	0,29	-0,32

Sources : Insee, recensements de la population et état civil

>> Les plus petites communes gagnent de la population, les plus grandes en perdent

Alors qu'au niveau national, toutes les strates de communes sont en croissance démographique, en Champagne-Ardenne seules les plus petites gagnent de la population.

Dans la région, 58 % des communes comptent moins de 250 habitants ; elles rassemblent 11 % de la population régionale et voient leur population augmenter de 0,53 % par an entre 1999 et 2009. Dans les communes de 250 à 500 habitants, 21 % des communes pour 11 % des Champardennais, la population progresse en moyenne de 0,80 % par an ; dans celles de 500 à 999 habitants, 12 % des communes et 12 % de la population régionale, la croissance s'établit en moyenne à 0,60 % chaque année. Enfin, dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants, 6 % des communes et 11 % de la population champardennaise, la population s'accroît annuellement de 0,41 %.

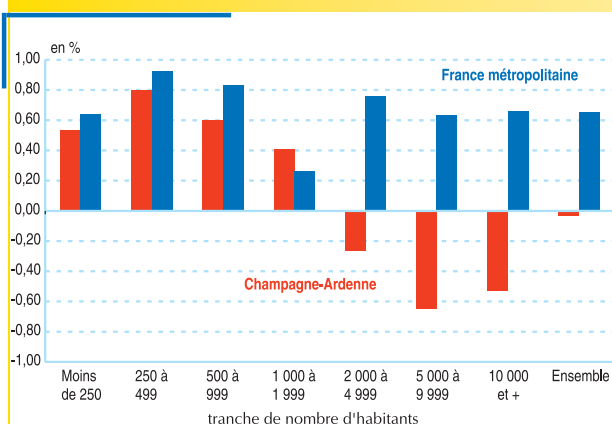
En Champagne-Ardenne comme en France métropolitaine, l'augmentation de population dans les communes de moins de 2 000 habitants résulte de mouvements naturels et migratoires favorables ; en particulier, l'augmentation due aux échanges migratoires est la plus élevée pour les communes de 250 à moins de 500 habitants.

À l'inverse, dans les strates de communes de plus de 2 000 habitants, la population diminue. Dans celle de 2 000 à 4 999 habitants, 3 % des communes et 12 % de la population régionale, le nombre d'habitants diminue de 0,26 % par an entre 1999 et 2009.

Dans la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants qui rassemble 7 % de la population régionale, la population recule en moyenne de 0,65 % par an depuis 1999. Parmi ces communes, seulement quatre gagnent des habitants : Bétheny (0,81 %) et Fismes (0,13 %) dans la Marne, Nogent-sur-Seine (0,23 %) et Saint-Julien-les-Villas (0,54 %) dans l'Aube.

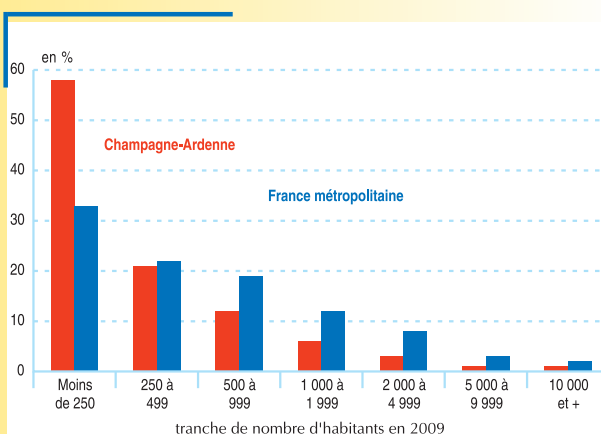
Enfin, dans le groupe des 14 communes de plus de 10 000 habitants qui regroupe 38 % des Champardennais, la population diminue en moyenne de 0,53 % par an. Seulement quatre de ces grandes communes sont en croissance démographique entre 1999 et 2009 : Tinquieux (0,24 %) dans la Marne, Troyes (0,05 %), Sainte-Savine (0,05 %) et Saint-André-les-Vergers (0,17 %) dans l'Aube.

Évolution moyenne annuelle de la population des communes entre 1999 et 2009 selon leur taille



Sources : Insee, recensements de la population et état civil

Répartition des communes selon leur taille



Source : Insee, recensement de la population



1- Comment lire les populations légales ?

Les populations légales des 36 680 communes françaises métropolitaines ou ultramarines, des cantons, arrondissements, départements, régions et collectivités territoriales, au 1^{er} janvier 2009, ont été authentifiées par décret n° 2011-1994 du 27 décembre 2011. Elles sont désormais disponibles sur www.insee.fr et ont pris effet dès le 1^{er} janvier 2012.

Les populations légales font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires liées à la vie des communes et de leurs administrés (finances, organisation et taille du conseil municipal, fonction publique territoriale, etc.), ou encore des structures intercommunales.

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ».

Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de double compte : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. Les chiffres utilisés dans cette analyse ne portent que sur la population municipale.

Les populations légales sont actualisées tous les ans. Fin 2012, de nouveaux chiffres seront diffusés et prendront ainsi effet le 1^{er} janvier 2013. Les tendances et les véritables évolutions ne s'observent que sur au moins 5 ans : en attendant les populations légales millésimées 2011, qui pourront être comparées à celles de 2006, la référence à privilégier pour le calcul des évolutions est la population statistique de 1999.

2- Sources

Les résultats du recensement de la population de 2009 sont issus des enquêtes annuelles de recensement réalisées entre 2007 et 2011. En effet, le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans.

Sur cette période, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont enquêtés.

L'exploitation statistique des données recueillies auprès de ces personnes permet de décrire la population et les logements. Cette exploitation s'effectue en deux temps :

- en décembre 2011 ont été publiées les populations légales, lesquelles sont également à l'origine des premières analyses d'évolutions démographiques des territoires,
- en juillet 2012 seront publiés les résultats complets du recensement de 2009, selon un plan de diffusion consultable sur www.insee.fr.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes - ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - préparent et réalisent les enquêtes de recensement et reçoivent, à ce titre, une dotation financière de l'État. L'Insee a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations. Il recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

3- Solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

4- Les espaces du zonage en aires urbaines 2010

Les analyses de cette publication reposent sur les différents types d'espaces tels que définis dans le zonage en aires urbaines 2010. Fondé sur les résultats du recensement de 2008 et plus particulièrement l'emploi et les déplacements domicile travail, ce nouveau zonage a pour objectif d'avoir une vision des aires d'influence des villes (au sens des agglomérations, ou unités urbaines) sur le territoire.

Ce nouveau zonage identifie d'abord trois types de pôles : les « grands pôles urbains » (unités urbaines de plus de 10 000 emplois), les « moyens pôles » (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les « petits pôles » (unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois).

Il définit ensuite les couronnes des grands pôles urbains, comme l'ensemble des communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle et les communes attirées par celui-ci. L'ensemble constitué par un grand pôle urbain et sa couronne est appelé « grande aire urbaine ».

Certaines communes ou unités urbaines ne sont pas attirées par une seule aire urbaine, mais par plusieurs ; il s'agit alors de « communes multipolarisées des grandes aires » comme les communes ou unités urbaines dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

L'ensemble constitué par les couronnes des grands pôles urbains et les communes multipolarisées des grandes aires constituent l'« espace périurbain ».

Les « couronnes des moyens pôles et des petits pôles » sont définies de la même manière que les couronnes des grands pôles. L'ensemble formé par un moyen pôle et sa couronne est appelé « moyenne aire » et l'ensemble formé par un petit pôle et sa couronne « petite aire ».

Parmi les communes non présentes dans les grandes, moyennes et petites aires et qui ne sont pas multipolarisées des grandes aires, sont déterminées les « autres communes multipolarisées » dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans au moins deux aires.

Les autres communes sont qualifiées de « communes isolées hors influence des pôles ».